

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 41 (2014)
Heft: 1

Artikel: La conquête de la Chine
Autor: Mooser, Hubert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-911802>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La conquête de la Chine

La Suisse est le premier pays européen à avoir signé avec la Chine un accord de libre-échange. Face à cette puissance économique, même les frileux n'ont pas voulu bloquer l'accord. Aujourd'hui, la Chine est le troisième partenaire commercial de la Suisse, après l'UE et les États-Unis. En 2012, les exportations vers la Chine ont représenté 7,8 milliards de francs.

Par Hubert Mooser

Le timing n'aurait pu être meilleur: alors que le Musée d'histoire de Berne exposait pour la première fois en Suisse les statues de terre cuite du mausolée de l'empereur chinois Qin et contribuait ainsi à faire connaître l'histoire de la Chine aux Suisses, dès négociateurs suisses et chinois peaufinaient à Pékin les dernières phrases d'un accord de libre-échange. Ici, la naissance d'une super puissance, là, son expansion économique. La Chine embrase tout. Encore aucun pays n'est passé aussi vite du stade d'état agricole à celui de grande puissance industrielle. Depuis les réformes économiques de 1978, cet immense empire – 1,3 milliard d'habitants et une classe moyenne en pleine expansion – enregistre des taux de croissance incroyables. Le secteur économique suisse espère pouvoir écouter à l'avenir encore plus de produits en Chine.

Des peurs soudain dissipées

Le euphorie était donc grande lorsque, le 6 juillet 2013, le ministre suisse de l'Economie, Johann Schneider-Ammann, et son homologue chinois, Gao Hucheng, apposaient à Pékin leur signature au bas des plus de 1000 pages de l'accord de libre-échange, qui, dès mi-2014, facilitera les échanges de marchandises et de services, améliorera l'accès mutuel au marché et offrira une sécurité accrue pour les investisseurs et une meilleure protection de la propriété intellectuelle. Rien que les économies de frais douaniers engendrées s'élèvent à plus de 200 millions de francs par an pour les entreprises suisses. «Grâce à l'accord, environ 95 % des échanges économiques avec la Chine sont exonérés de droits de douane», déclare l'ambassadeur Christian Etter, qui, en tant que chef des Services spécialisés de l'économie extérieure au secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), a conduit les difficiles négociations contractuelles avec les Chinois. Cet accord profite aux constructeurs de machines et aux industries horlogère, chimique et pharmaceutique, mais aussi aux consommateurs, car la baisse du coût des importations accroît la pression sur les prix. Mais l'accord avec la

Chine offre surtout des avantages concurrentiels aux industriels et prestataires de services suisses par rapport à leurs concurrents européens. En effet, l'UE et la Chine n'ont pas encore conclu d'accord de libre-échange.

L'accord a soudain dissipé les peurs selon lesquelles le nombre de sociétés suisses à s'installer en Chine augmenterait et la Confédération serait inondée de denrées alimentaires, vêtements et jouets bon marché venus de l'*«usine mondiale»* qu'est la Chine.

Pour le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, c'est une étape cruciale dans l'histoire des relations sino-helvétiques. Le président de la Confédération Ueli Maurer s'est même laissé aller à déclarer qu'on devrait tirer un trait sur le massacre de la place Tiananmen, autrement dit sur la violente répression par l'armée chinoise du mouvement démocratique de 1989, lors duquel environ 2600 personnes furent tuées.

Situation difficile pour les opposants

Les organisations et personnalités politiques qui rappellent des événements comme le massacre de Tiananmen ou le travail forcé, l'absence de liberté de réunion et de religion, le mépris des Droits de l'homme, la précarité des conditions de travail, la pollution, ainsi que le Tibet, ne sont pas dans une situation facile. La préoccupation des politiques sur le sort des Tibétains persécutés ne devrait pas se résumer à signer des pétitions, a déclaré en décembre la vice-présidente du PS Jacqueline Fehr, lors du débat sur l'accord au Conseil national. Elle a toutefois échoué à bloquer l'accord avec sa demande, de même qu'avec la tentative de le soumettre au référendum. Les socialistes et les Verts n'ont même pas tous soutenu en bloc les efforts de la conseillère nationale zurichoise.

Avec cet accord de libre-échange, les syndicats en particulier ont été confrontés à un dilemme. «Il est très décevant que le respect des Droits de l'homme et la référence à la déclaration universelle des Droits de l'homme ne figurent pas explicitement dans l'accord» déclare l'ancien pré-

sident d'Unia, Vasco Pedrina, actuellement conseiller des syndicats dans les dossiers internationaux. Mais nous sommes néanmoins convaincus que, malgré les graves faiblesses de cet accord, «un refus et un référendum ne nous mèneraient à rien».

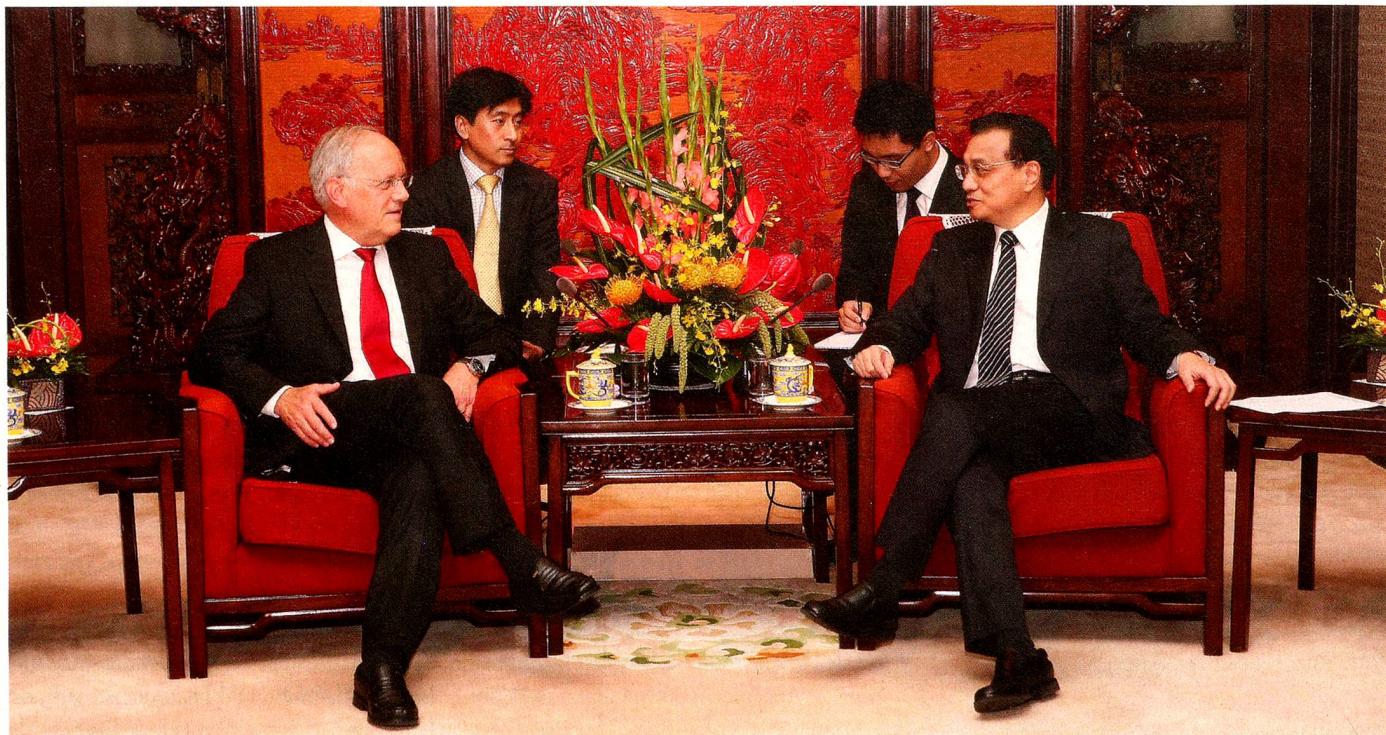
Même le puissant lobby paysan, qui avait fait avorter l'accord de libre-échange avec les États-Unis, se range ici derrière l'accord. Selon Markus Ritter, président des paysans et conseiller national PDC, «cet accord avec la Chine satisfait à toutes les exigences de l'agriculture».

La référence à la Charte de l'ONU acceptée par la Chine

Le contrat a reçu la bénédiction du Conseil national et l'opposition devrait être encore plus faible au Conseil des États, où l'accord sera discuté à la session de printemps. Pour l'ambassadeur Christian Etter, cette large adhésion n'a rien de surprenant. «Jusqu'à présent, le Parlement a approuvé les 28 accords de libre-échange», dit-il. Le contrat avec la Chine a toutefois fait un peu plus parler de lui, car il a un plus grand retentissement. C'est sûrement pour cette raison que la question des Droits de l'homme a été davantage débattue. «Mais ce n'est pas nouveau, lors de l'accord avec la Colombie en 2009, les Droits de l'homme avaient aussi été abordés au Parlement», déclare le diplomate. Il souligne que des concessions ont été obtenues lors des négociations avec la Chine. «Des concessions qui ne vont pas de soi pour ce pays», comme une référence à l'article 1 de la Charte de l'ONU, selon lequel les Droits de l'homme doivent être respectés dans les relations internationales. Il est convaincu qu'une intensification des échanges avec la Chine favorisera non seulement son ouverture économique, mais aussi politique.

Un contexte historique

La République populaire de Chine fait d'importants efforts depuis plusieurs an-



Le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann avec le premier ministre chinois Li Keqiang lors d'une rencontre à Pékin le 6 juillet 2013

nées pour améliorer son accès aux marchés étrangers. Son entrée dans l'OMC en 2011 a entraîné une explosion des exportations. En 2009, la Chine a dépassé les exportations de l'Allemagne, devenant ainsi le premier pays exportateur. Le fait que la Suisse soit l'un des premiers pays occidentaux à avoir obtenu un accord de libre-échange avec la Chine s'ancre dans un contexte historique. «En Chine, on n'a pas oublié que la Suisse a été l'une des premières nations à reconnaître la République populaire de Chine», rappelle Christian Etter. Après la réforme économique de 1978, l'ascensoriste Schindler est l'une des premières sociétés à avoir créé une joint-venture en Chine.

LES CONTRATS DE LIBRE-ÉCHANGE JOUENT UN RÔLE MAJEUR POUR LE PETIT PAYS QU'EST LA SUISSE

Un petit pays comme la Suisse vit de ses marchés d'export. Les statistiques aussi révèlent l'importance des accords de libre-échange pour les Suisses: aujourd'hui, 16% des exportations sont réglementées par des accords de libre-échange. Actuellement, des négociations pour des accords similaires sont en cours avec l'Inde, l'Indonésie, le Vietnam, la Thaïlande et l'Union douanière Russie-Biélorussie-Kazakhstan ainsi qu'avec des États d'Amérique centrale – Costa Rica, Honduras, Guatemala et Panama. Des pourparlers à ce sujet sont en cours avec la Bosnie-Herzégovine. Le début des négociations avec la Malaisie est fixé pour l'année prochaine. La Suisse cherche en outre à intensifier ses relations économiques avec les États du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) et des

Depuis, les relations entre les deux pays n'ont cessé de s'amplifier.

En 2007, la ministre suisse de l'Economie, Doris Leuthard (PDC), a envoyé l'ambassadeur Christian Etter à Pékin pour un premier contact. Entre 2008 et 2010, des entretiens exploratoires (pour tâter le terrain) et des ateliers avec des entreprises suisses ont été organisés. Les négociations ont formellement débuté en 2011 avec Johann Schneider-Ammann, qui a succédé à Doris Leuthard. Deux ans et neuf réunions de négociations plus tard, le contrat était prêt. Les médias ont parlé d'un résultat rapide. Christian Etter déclare à ce sujet: «J'ai connu des négociations entre six mois et dix ans.

Deux ans, c'est sûrement une bonne durée.» Selon lui, les différences culturelles dans ce type de négociations ne jouent pas un rôle aussi important qu'on veut souvent le penser. Chacun donne et reçoit et cherche des situations gagnant-gagnant. Des possibilités d'amélioration du contrat seront maintenant étudiées tous les deux ans. Pour assurer le succès de l'échange économique avec la Chine – à l'instar de l'exposition sur Qin, qui a attiré plus de 300 000 visiteurs au Musée d'histoire de Berne, un record depuis son existence.

HUBERT MOOSER est rédacteur au «Tages-Anzeiger»

possibilités d'amplification des relations commerciales sont actuellement examinées. «La diversification des marchés d'export est un objectif éclaré du Conseil fédéral», déclare l'ambassadeur Christian Etter au sujet des nombreux chantiers dans le commerce extérieur.

LE MARCHÉ D'EXPORT CHINOIS

Après l'UE et les États-Unis, la Chine est le principal marché d'export suisse. En 2012, la Suisse a exporté des marchandises vers la Chine pour une valeur de 7,8 milliards de francs et en a importé pour 10 milliards. Du point de vue de la Suisse, en Asie, la Chine est actuellement avec Hongkong le principal débouché. Les économistes prédisent que l'accord de libre-échange permettra de doubler le volume des échanges commerciaux avec la République populaire dans les dix prochaines années.